



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 7 avril 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00023** du **4 AVR. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 9 avenue du Maréchal Lyautey
75016 Paris


En vue de la réalisation : Ravalement de la façade principale sur rue de Paris

Sur un terrain sis 74 rue de Paris
Cadastré AP533, AP533, AP532

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **4 AVR. 2023**

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC


Philippe GAUDIN

4 AVR. 2023

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00023** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,